



COMMUNIQUÉ

Le CPA lance l'opération de mise en vente de ses actions à partir du 30 janvier 2024

Le Crédit Populaire d'Algérie annonce la mise en vente des actions de la banque, à compter du mardi 30 janvier 2024, et ce dans le cadre de l'ouverture de son capital social. La vente des actions intervient après l'obtention du visa de la **COSOB** (Visa n°2024/01 du 18 janvier 2024).

Cette opération, première dans son genre, témoigne de la volonté des pouvoirs publics à engager les réformes du secteur bancaire et à améliorer la gouvernance de la Banque.

Cette démarche vise la promotion de l'inclusion financière, offrant aux investisseurs l'opportunité, chacun selon ses capacités, de participer au financement de l'économie nationale tout en réalisant des bénéfices ainsi que des plus-values.

Elle vise également la dynamisation de la Bourse d'Alger et la relance de son activité en vue d'accroître sa contribution dans la mobilisation de l'épargne et élever son niveau de capitalisation.

Il est à préciser que cette opération concerne tous les segments de la société, qu'ils s'agissent de particuliers, entreprises ou investisseurs institutionnels.

Le prix de cession de l'action est fixé à deux mille trois cents Dinars Algériens **(2 300 DA)**. L'opération de vente est assurée par toutes les agences du **Crédit Populaire d'Algérie** ainsi que celles du syndicat de placement, composé de :

- la Banque de Développement Local (BDL),
- la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR),
- la Banque Nationale d'Algérie (BNA),
- la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP),
- la Banque Extérieure d'Algérie (BEA),
- la Société Générale Algérie (SGA),
- TELL MARKETS.

Les investisseurs peuvent consulter et/ou télécharger la notice d'information relative à cette opération, disponible sur le site internet de la banque.

www.cpa-bank.dz

Ensemble, ouvrons de nouveaux horizons.

Le Crédit Populaire d'Algérie, une banque à votre écoute